

Formation de Juge-Arbitre Equipe de niveau1 - JAE1

Le Comité de Savoie organise une formation de juge-arbitre équipe de niveau 1 au CDOS, maison des sports de Chambéry.

Pour suivre cette formation il faut être licencié en 2022.

La formation se fera en e-learning

L'examen se déroulera en présentiel aux dates suivantes :

Samedi 15 janvier 2022 de 9h à 12h

Samedi 29 janvier 2022 de 9h à 12h

9h-10h : Révision et questions**10h-12h : Examen**

Elle est constituée de deux parties: l'épreuve dite théorique et l'épreuve dite pratique.

-L'épreuve théorique :

- Un questionnaire sur les Règles du jeu: 20 questions prises parmi les 111 que doit connaître un candidat JAE1, 15 sous forme de QCM et 5 à rédiger (noté sur 50)
- Un questionnaire d'une quinzaine de questions sur les Règlements Administratifs et les Règlements Sportifs relatifs aux rencontres par équipes (noté sur 50).

-L'épreuve pratique :

- La compréhension d'une feuille d'arbitrage simple (noté sur 10)
- La rédaction d'un état de résultats d'une rencontre par équipes (noté sur 90)

La note de 100 /200 au minimum doit être obtenue pour valider votre qualification de JAE1

Les candidats doivent IMPÉRATIVEMENT avoir terminé la formation e-learning à 100% pour être admissibles à l'examen.

MODALITES D'INSCRIPTION Date limite d'inscription le 22 décembre 2021

- Par courriel à l'adresse du comité de Savoie : comite.savoie@fft.fr
- Par courrier, intitulé « formation JAE1 » à l'adresse suivante : Comité de Savoie de Tennis - Maison des sports 90, rue Henri Oreiller 73000 CHAMBERY

Renseignements à fournir

Nom, Prénom :
N° de licence 2022 :
Date de naissance :
Club :
Portable :
Email :

Le coût de la formation est de 20 euros par personne

Je me tiens à votre disposition pour tous renseignements complémentaires

Le président de la commission arbitrage

Jean-François Comte

Port : 06 03 98 68 91- Mail : jean-francois.comte@sfr.fr

LA FORMATION DU JUGE ARBITRE JAE1

Le JAE1 est compétent pour diriger, sur le territoire du département auquel il appartient, toute rencontre par équipes de niveau départemental ou régional. Par dérogation, il peut être autorisé par la commission régionale d'arbitrage à juge-arbitrer une rencontre par équipes, y compris de division qualificative à la phase nationale, dans un autre département de la ligue au sein de laquelle il est licencié.

Connaissances requises

- Les règles du jeu : les 111 questions répertoriées dans le guide «L'arbitrage en 255 questions».
- Les règlements administratifs : Titre troisième (litige), chapitre II (code sportif) du manuel «Statuts et Règlements».
- Les règlements sportifs : La partie Généralités et JAE1 ainsi que les questions-réponses et annexes s'y référant, du guide «Le juge-arbitre d'une rencontre par équipes».
- Les règlements des championnats par équipes de la ligue ou du comité départemental.

Vous retrouverez ces documents sur le site de l'arbitrage FFT

<https://www.fft.fr/la-federation/metiers-et-vocations/arbitrer>

ARBITRER

MON ESPACE ARBITRAGE

se connecter avec vos codes TENUUP

sur le bandeau arbitrage REGLEMENTS ET PUBLICATIONS

REGLEMENTS

REGLEMENTS SPORTIFS

Règlements sportifs 2022

REGLEMENTS DE LA FFT

Règlement administratif 2022

Retour sur le bandeau REGLEMENTS ET PUBLICATIONS

PUBLICATIONS

PUBLICATION JUGE-ARBITRAGE

Les 111 questions à connaître par le jae1 et le jat1

Poules, formats courts et formats multi-chances